

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit du mois de janvier à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thierry CONVERT, Maire.

Membres présents : 13

M. Thierry CONVERT, maire,

M. Michel MAZE, 1^{er} adjoint,

Mme Nathalie SYROVATSKY 2^{ème} adjointe

Mme Laurence L'HERMETTE, M. Baptiste BROSSARD-KIMMEL, M. Terry BELLITO, M. Jean-Philippe BLECH, M. Alexandre RICHARD, M. Christian COURTIER, M. Marc-Antoine FLORELLI, Mme Valérie PIGASSE, Mme Catherine BERTHELIN, Mme Mélanie FLACHER, conseillers municipaux délégués

Membres absents excusés : 2

Mme Fanny DUCLOT-BRETIGNY donne procuration à Mme Mélanie FLACHER, conseillère municipale

M. Hervé GUIGNIER donne procuration à M. Alexandre RICHARD, conseiller municipal

Membre absent non excusé : 0

Secrétaire de séance : M. Baptiste BROSSARD-KIMMEL

I - Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le compte rendu du 3 décembre 2021.

Aucune observation n'étant émise, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

M. le maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération concernant l'adhésion de la commune à la Fédération Nationale des COmmunes FOrestières et son Réseau (FNCOFOR)

II - Délibérations

Annualisation du temps de travail

M. Maze fait part au conseil municipal, qu'afin de régulariser une situation déjà mise en place et validée par la délibération 2001-497-887 du 30 novembre 2001, il est proposé de mettre à jour l'organisation de l'annualisation du temps de travail pour le personnel communal de Poigny-la-Forêt.

Service technique : 35h annualisé réparti ainsi

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 39h réparti sur 5 jours

Du 1^{er} octobre au 31 mars : 31h réparti sur 4 jours

Services périscolaires : 35h annualisé réparti selon les emplois du temps de chaque employé communal. Le temps de travail est reparti en fonction des services cantine, ALSH et CLSH et des périodes de vacances scolaires.

Service administratif : 35h annualisé réparti sur 4 jours par semaine.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 5211-39-1 ;

Vu le décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale ;

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Maze, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'ACCEPTER d'annualiser le temps de travail du personnel communal comme précisé auparavant.

D'AUTORISER Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Adhésion à la Fédération Nationale des Communes Forestières et son Réseau (FNCOFOR)

Madame Valérie Pigasse présente, au Conseil Municipal, la Fédération nationale des communes forestières et son réseau.

Madame Valérie Pigasse fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci tant au niveau départemental que national pour la bonne défense des intérêts de la propriété forestière communale et de la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt ;

Madame Valérie Pigasse expose l'intérêt pour la commune d'adhérer au réseau des communes forestières pour toute question relevant de l'espace forestier et de la filière bois.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme Pigasse, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'ADHERER à l'association départementale des communes forestières et à la Fédération nationale et d'en respecter les statuts ;

DE PAYER une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion soit 106,69 € ;

DE CHARGER le représentant légal de signer les documents nécessaires à cette adhésion ;

DE MANDATER celui-ci pour représenter la commune de Poigny-la-Forêt auprès de ses instances (association départementale et Fédération nationale).

III/ Informations du maire

- M. le maire rappelle les dates des prochaines élections présidentielles : 10 et 24 avril 2022 et des élections législatives : 12 et 19 juin 2022
- Un administré a coupé 1 hectare de bois en forêt de protection. La gendarmerie est intervenue à 3 reprises alors même qu'un arrêté du maire lui interdisait toute coupe. Un procès-verbal de la DDT a été dressé et a été transmis au procureur de la république.
- A notre demande, autour du lotissement le parc des Feuillettes, une coupe par-feu a été réalisé par le propriétaire.
- Un chemin forestier communal a été remblayé par des gravats route des Rocreaux.
- Un trek équestre a été organisé par l'écurie des Gâtines en janvier sans qu'aucune autorisation ne soit demandé auprès de la mairie. Les chemins communaux du secteur de la Butte à l'Oison ont été détériorés.
- Le collecteur des eaux usées qui passe par la route des Rochers a été endommagé. Les 2 pompes sont tombées en panne ce qui a entraîné un débordement des eaux usées sur la

voirie. Des lingettes sont à l'origine de ce problème technique. Un mail de rappel de bon usage a été envoyé aux Pugnéens.

- La rénovation de la toiture de l'église côté Nord est engagée pour cette année. Le PC (Permis de Construire) pour la nouvelle mairie a été déposé fin décembre ainsi que le dossier ERP, sécurité incendie et PMR. La rénovation de l'Abbaye des Moulineaux est toujours en cours préparation. Les études archéologiques préalables ont été réalisées par l'association Monachus afin que l'agence Bortolussi finalise l'APS (Avant Projet Sommaire). Les travaux devraient pouvoir commencer cet été.

IV/ Urbanisme

Tableau des DIA

V/ Informations des élus

M. Maze :

- Un architecte est venu à l'Auberge de la Forêt afin de réaliser le dossier ERP, sécurité incendie et PMR

Mme Syrovatsky :

- La préparation du budget 2022 est en cours – 1^{ère} réunion prévue le 12 février

Mme Flacher :

- Le nouveau site internet de la commune mis en ligne, début janvier, a été présenté en ouverture du conseil
- Projet les petites pousses : mise en service du composteur le lundi 31 janvier
- Nous avons reçu la notification de la subvention du PNR (1 500 €) pour le projet « éducation à l'environnement ». Les projets s'orienteront vers la création d'un jardin fruitier dans la cour des maternelles, des nichoirs à oiseaux seront créés par le centre, des balades en forêt avec la découverte des petites bêtes...

Mme L'Hermette :

- L'animation « Paella » a dû être annulée vu la situation sanitaire et est repoussée au printemps

M. Richard :

- Compte-rendu de la réunion « commission développement économique » de la CART. Celle-ci propose d'aider les entreprises à trouver des subventions auprès de partenaire et de la Région IDF.

M. Blech :

- présentation du nouveau TNI (Tableau Numérique Interactif) installé dans la classe des CP-CE1-CE2
- Déchets verts : information sur les actions en cours suite à l'envoi du questionnaire - réunion de travail le mercredi 16 février à la salle des fêtes à 20h30 - travail sur le déroulement de la soirée. Suite à la réunion voir qui est volontaire pour construire un groupe de travail d'où sortira un projet. Les propositions éventuelles seront soumises à l'approbation du conseil municipal.

- Balade thermique : bilan de la soirée du 18 janvier organisée avec l’ALEC – 20 personnes ont participé à l’animation – 5 maisons ont été thermographiées.

- GoToMeeting : la municipalité bénéficie depuis quelques jours d’un abonnement (Pris en charge financièrement par la CART) au système de visioconférence GoToMeeting. Discussion sur les conditions d’utilisation

Mme Pigasse :

- Un appareil photo, prêté par la CART, a été installé en forêt, dans un site sensible, afin d’identifier les auteurs de dépôts sauvages.

- Aujourd’hui nous avons de bon retour sur la sécurisation de la route d’Epernon. Une zone 30 est en projet avec le département.

- En attente du rapport d’Ingeniery concernant la sécurisation de la route de Saint-Léger.

- L’ALEC a transmis un premier bilan des bâtiments communaux qui sera complété courant février avec des préconisations (énergie, consommation électrique, ...)

- Concernant les travaux de l’Auberge de la Forêt, les travaux ont pris du retard car la propriétaire souhaitait une ouverture supplémentaire à l’intérieur du bâtiment et les délais pour la miroiterie ont augmentés.

M. Florelli :

- Un projet est en cours concernant un concert les 2 et 3 avril, à l’église

- Une étude sur les abonnements à l’eau a été lancée. Un rendez-vous est fixé avec Veolia la semaine prochaine car actuellement la commune possède 12 compteurs dont 4 pourraient être supprimés

- Un abri pour protéger l’entrée de la garderie est à l’étude

Mme Berthelin :

Une précision concernant la délibération modifiant les tarifs publics prise au dernier conseil, est apportée. La salle est mise gracieusement à disposition des associations dans les situations suivantes:

- Associations sportives ou culturelles utilisant les locaux pour la pratique régulière de leur activité,
- Associations locales utilisant la salle pour l’organisation de manifestations destinées au grand public,
- Associations locales utilisant la salle pour l’organisation de leurs assemblées générales ;

M. Brossard-Kimmel :

- La création des cartes de vœux a été réalisée via une plateforme.

- Projet de sous-traiter la mise en page du journal, la commission communication va en étudier l’opportunité

M. Bellito :

- Un panier de basket a été offert par le club de basket de Rambouillet. Les cours de basket sont suspendus suite au COVID, ils reprendront après les vacances de février.

- Le sol souple de l’aire de jeux sera réparé « courant février » et les jeux début avril.

- Des bancs de touche offert par la municipalité de Trappes seront installés au stade

- Toujours en attente du retour de la CART concernant l'aire multisports qui doit être mis en place cette année.

Le prochain conseil municipal est prévu le 25 mars 2022

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h50

Fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits, et ont signé au registre des délibérations.

M. Thierry CONVERT
Maire

M. Michel MAZE
1^{er} Adjoint au maire

Mme Nathalie
SYROVATSKY
2^{ème} Adjointe au maire

M. Christian COURTIER
Conseiller Municipal

M. Terry BELLITO
Conseiller Municipal

M. Jean-Philippe BLECH
Conseiller Municipal

M. Baptiste BROSSARD-
KIMMEL
Conseiller Municipal

Mme Fanny DUCLOT-
BRETIGNY
Conseillère Municipale

M. Marc-Antoine
FLORELLI
Conseiller Municipal

Mme Catherine BERTHELIN
Conseillère Municipale

M. Hervé GUIGNIER
Conseiller Municipal
donne procuration M.
Alexandre RICHARD,
conseiller municipal

Mme Laurence
L'HERMETTE
Conseillère Municipale

Mme Valérie PIGASSE
Conseillère Municipale

Mme Mélanie FLACHER
Conseillère municipale
donne procuration à Mme
Fanny DUCLOT-BRETIGNY
Conseillère Municipale

M. Alexandre RICHARD
Conseiller Municipal